Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260707-B_DEL_2026_078-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2026

Date de convocation : **Date d'affichage :**	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 10 12

L'an deux mille vingt six, le vingt six juin, à 08 Heures 30, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis

Absents :
DELABARRE Sylviane, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David

Absents ayant donné pouvoir :
BOUGEOT Frédéric donne procuration à GORIAUX Pascal
HOUITTE Daniel donne procuration à GELY-PERNOT Aurore

Secrétaire de séance : Madame SENTUC Véronique

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260707-B_DEL_2026_078-DE

N° B_DEL_2026_078

Objet **Intercommunalité**

Réseau des conseils de développement - Cotisation 2026

Le conseil de développement CODEVIA demande le renouvellement de l'adhésion à l'association de gestion du réseau des conseils de développement bretons (convention d'engagements réciproques en annexe).

Le réseau régional des conseils de développement a pour finalités :

- l'échange sur les pratiques, la valorisation des expériences et projets exemplaires dans une perspective d'amélioration
- continue,
- la contribution à la réflexion publique,
- favoriser les réflexions prospectives à long terme et provoquer des regards croisés sur des problématiques communes,
- être une instance de dialogue auprès des collectivités territoriales, des départements, de la région et de l'Etat,
- être force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Monsieur le Président propose de valider l'adhésion 2026 à l'association de gestion du réseau des conseils de développement bretons et le montant de la cotisation 2026 de 850 €.

Vu les statuts de la Communautés de communes,

Vu les statuts de l'association de gestion du réseau des conseils de développement bretons dont le siège social est situé 1 Place Ernest Jan 56300 PONTIVY,

Vu le budget principal 2026, section de fonctionnement,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE l'adhésion à l'association de gestion du réseau des conseils de développement bretons, pour la participation du CODEVIA à ce réseau,

VALIDE le montant de la cotisation pour l'année 2026 de 850 €.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 06/07/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame SENTUC Véronique

Le Président,